



## Compte-rendu du Comité Directeur des 5 et 6 juin 2010

Validé par courriel

Approuvé lors du Comité Directeur du 11 Décembre 2010

INSEP - Vincennes

### Membres CD présents (11)

Jean-Paul Ters, Michel Ediar, Michel Chariou, Marie-France Charles, Pascal Larminach, Joël Poulain, Thierry Vermeersch, Jean-Paul Baudoin, Alain Matton, Chantal Lenfant, Jean-François Dechavanne

**Membres CD excusés (1) :** Vincent Frey (procuration à Michel Chariou), Virginie Blum (démissionnaire). Chantal Lenfant, absente excusée le 5/05 à compter de 17h45 et le 6/05, pouvoir à MF Charles

**Membre de droit (1) :** Marie-Violaine Palcau (DTN par intérim)

**Invités (3) :** Mathieu Gagnot (commission Partenariat), Hélène Ediar (Audit), Bernard Dahy, Adjoint au DTN, Sandrine Taisson (uniquement le samedi, arrivée à 14h45)

12 voix sur 13 sont présentes, le quorum étant atteint, le CD peut valablement délibérer.

### La réunion commence à 14 heures

Président de séance : Jean-Paul Ters – Secrétaire : Marie-France Charles

Le Président souhaite à tous la bienvenue et donne lecture de l'ordre du jour. Il attire l'attention de tous sur le nombre de sujets à aborder, et demande que chacun se discipline dans ses propos afin que tous les points soient traités.

### Fonctionnement du Comité par le Président

Paroles de bienvenue à Marie-Violaine Palcau, DTN, en remplacement de Gilles Nédélec, en préambule. Présentation de la nouvelle DTN.

Puis il aborde le fonctionnement du Comité qui nous oblige à bien nous structurer pour arrêter cette hémorragie de démissions.

Certains sont entrés dans le CD à contrecœur, ils leur manquaient du temps à consacrer à la FFCO et d'autres ont démissionné au titre de la solidarité vis-à-vis de Gérard.

Il y a eu beaucoup de contacts avec Virginie qui n'a pas voulu revenir sur sa décision de démission.

Pascal Larminach revient sur les démissions suite à l'assemblée générale de mars. Il n'a pas ressenti de solidarité et l'équipe en place ne semble pas encore soudée.

Michel Ediar explique la genèse des conflits, liés, à son avis, par la présence d'un poste de trésorier-adjoint qui n'a pas été entériné par l'AG.

Jean-Paul Baudoin rappelle les conditions de fonctionnement d'une association.

Chantal Lenfant trouve que nous n'avons pas un fonctionnement transparent et ne croit pas à un fonctionnement à 2 vitesses entre les 2 instances BD et CD. Il faut travailler ensemble pour être solidaires et connaître un minimum les gros dossiers, par exemple le plan d'actions ERDF est seulement connu de façon détaillée du BD et de ce fait ne facilite pas l'appropriation collective.

Michel Chariou recadre le fonctionnement fédéral et rappelle qu'il est aussi un bénévole, et qu'à ce stade il ne peut pas faire plus.

Pascal Larminach pense qu'il faudrait faire une lettre écrite de soutien à Gérard Lecourt.

Le SG pense qu'il y a un manque de confiance entre le BD et le CD. Si cela devait continuer, il ne se maintiendrait pas à son poste de Secrétaire général. Il est toujours possible qu'un membre du Comité directeur soit invité à une réunion de Bureau.

Thierry Vermeersch propose que l'on revoit la périodicité des comités directeurs, actuellement ce sont 4 WE-réunions par an, plus, une, ou plutôt deux réunions avant l'AG, soit six réunions/an minimum.

Un vote est proposé pour avoir une vraie tendance. Vote pour maintien de 4 réunions de base WE/an : pour 8, contre 2, qui ont proposé 2 à 3 réunions en plus en revoyant à la baisse la durée de chaque CD.

Vote sur le principe que le Président envoie une lettre aux démissionnaires pour leur demander de revenir leur démission : 1 pour, 11 abstentions.

### Adoption du CR des comités directeurs des 20/03 (1<sup>er</sup>) et 15/04 (2<sup>ème</sup>) : par le Secrétaire général

Les modifications demandées sont prises en compte, les comptes-rendus ont été corrigés.

1<sup>er</sup> : contre zéro, abstention 3, pour 10.

2<sup>ème</sup> : adopté à l'unanimité

### Point sur les premières actions de partenariat par Mathieu Gagnot

Présentation du travail de la commission placée sous la responsabilité du SG.

### Etat des partenariats

**Sport'ident** : en cours, mais pour l'instant la négociation n'est pas satisfaisante.

**Fenioux** : proposition du tarif grossiste

**Aérostyl** : 20 % du domaine commercial

**Silva** : en attente. Ils réfléchissent à une autre forme de partenariat, pour les jeunes

**X-Tenex** (lacets techniques) : un peu de dotation et rétrocession d'un % des ventes à la FFCO

**MAIF** : contacts repris avec un projet de RDV pour juin

**Cargo** : le loueur de véhicules souhaite étendre sa convention avec le CO WOC à la Fédération. Accord de principe.

**Event & Partner**, société de recherche de partenaire pour le compte de la FFCO :

Pistes sur une mutuelle, avec Endurance Magazine et Jogging International. Chantal Lenfant précise qu'un licencié - journaliste - écrit régulièrement des articles sur la CO dans Endurance et suggère que la commission Partenariat se mette en relation avec lui pour assurer une cohérence minimale.

Event & Partner sera invité au prochain CD, Chantal Lenfant souhaite bien être présente.

**Société Générale** : suivi par Guillaume, pas de plan d'action en cours

**Merrell Oxygen Challenge 2010** : débriefing chez ASO le 24 juin

**AirXtrem** : fin contrat proche, relance et appel à concurrence (Club France et CO à VTT)

**Noname** : repiquage des tenues France reportée (ERDF), gestion des stocks ?

**ERDF** : plan d'action présenté et expliqué par Hélène Ediar

- Présentation de l'appel d'offres global sur la nouvelle image FFCO qui comprend 2 volets essentiels : d'une part la nouvelle identité visuelle de la FFCO y compris avec la création d'une nouvelle charte graphique et d'autre part la mise en place d'un nouveau portail internet en cohérence avec la nouvelle identité visuelle. Une présélection sera faite et un 2<sup>ème</sup> tour de consultation sera organisé. Les propositions sont étudiées par la Commission Partenariat (4 lots sont proposés). Calendrier très serré pour le retour des modalités de la décision prévu fin juin.

- Question : en termes de délai est-ce que c'est possible ? Les documents seront envoyés aux membres du Comité directeur pour analyse. Chantal Lenfant fait confiance au groupe qui a travaillé en rappelant que le critère compétences de marque est aussi important que celui de la compétence réalisation d'un site internet et c'est cela qui doit guider le choix final du ou des prestataires, dans l'enveloppe financière précahrée.

- L'enveloppe fédérale sera autour de 72 000 € pour l'ensemble de l'opération.

- Les référents territoriaux sont en cours d'identification (avec une formation prévue par Havas Sport)

Une personne sera en charge au niveau FFCO d'animer les référents territoriaux mais à ce jour il n'a pas pris ses fonctions. Il faudrait que les clauses du partenariat soient opérationnelles en septembre au niveau des ligues, et que les fiches de candidatures aux compétitions pour 2011 soient mises en route.

Chantal Lenfant alerte le CD sur le fait que les courses label ERDF qui se tiennent entre mai et septembre seront en difficulté pour tenir les engagements de partenariat pris dans la convention nationale puisque qu'il n'y a pas eu de consignes opérationnelles diffusées . Mathieu Gagnot précise qu'il est normal que tout ne soit pas calé au départ car ERDF doit aussi définir son propre cahier des charges opérationnel.

**En synthèse pour la Commission Partenariat portée par Mathieu Gagnot**

- Se recentrer sur la recherche de nouveaux partenaires et finaliser les partenariats en cours de négociation

- Une autre équipe est en charge du déploiement et du suivi.

Chantal Lenfant attire l'attention de la Commission Partenariat sur la nécessité de réussir en priorité l'accompagnement et la déclinaison du partenariat ERDF avant de trop chercher de nouveaux partenaires que nous ne saurions bien suivre, ni fidéliser.

Le Secrétaire général informe les membres du CD de la possibilité éventuelle de recruter pour un stage de 3 mois d'un jeune diplômé étudiant Master, qui s'occuperait du dossier ERDF. La convention de stage sera appliquée. Une obligation de résultats sera donnée. Vote favorable pour cet emploi de stagiaire.

**Etat d'avancement des réflexions sur la réforme des licences par Chantal Lenfant**

Le travail de réflexions n'a pas encore démarré, mais 3 candidatures exprimées suite à l'AG (Georges Déli, Laurent Mundt, Daniel Plockyn) pour constituer ce groupe. D'autres volontaires sont les bienvenus. Il sera activé courant juin avec souhait de propositions pour octobre.

Pascal Larminach est inquiet de la présence de certains membres du groupe de travail qui ne seraient pas là pour faire des propositions constructives. Chantal Lenfant répond que les premiers échanges confirment la volonté de la commission d'être force de propositions au regard de l'évaluation de la demande du marché en pratique sportive et celle des licenciés. L'équipe se penchera dans un 1<sup>er</sup> temps sur les licences loisirs - découverte.

**Pérennité du championnat de France des raids par Chantal Lenfant et Michel Ediar**

Sur ce dossier, la Ligue Rhône-Alpes souhaite connaître la position de la FFCO sur l'importance ou pas du championnat de France des raids orientation et donc l'engagement de la FFCO vis-à-vis de cette pratique et Michel Ediar responsable de cette commission a besoin de lignes directrices précises pour la commission.

**Point sur les raids orientation 2010**

Raid O'bivwak 2100 participants

Raid ATO est reparti

Raid AZUR devrait repartir

Raid Bombis programmé.

La tendance des offres serait vers la hausse pour 2010 mais avec de grands écarts entre raids orientation.

L'ensemble des raids orientation auront-ils de nouveau un soutien de la FFCO ?

Une communication devra être fédérale voire interfédérale.

Pascal Larminach rappelle les priorités de la convention d'objectifs, les raids n'y étant pas, il ne comprend pas qu'un cadre technique y soit délégué.

Jean-François Dechavanne rappelle que les clubs d'orientation font partie intégrante du développement, il ne s'explique pas que l'on veuille supprimer cette compétition qui satisfait tant de vétérans.

Thierry Vermeersch trouve que les effectifs de ces raids sont nettement en baisse.

Jean-François Dechavanne se pose la question si la FFCO doit balayer les raids.

Le Président pense qu'il faut aider ces "petits raids", 100 % orientation, à se développer. La commission présentera une réflexion plus approfondie sur le sujet.

Le CD soutiendra la communication sur ces raids.

Vote de principe sur le soutien fédéral aux raids orientation : à l'unanimité le Comité Directeur rappelle son attachement au développement de la spécialité raids orientation.

Toutefois, la directive européenne « Natura 2000 » qui sera applicable à partir d'août 2010 sur tout le territoire obligera la commission à réfléchir à la mise en place et à l'organisation des raids.

#### **Exonération de la taxe de 1 € sur les pass'orientation délivrés aux agents ERDF par Michel Ediar**

Vote à l'unanimité pour cette exonération sur les courses labellisées. Les modalités de mise en œuvre sont à expliciter par le secrétariat et l'équipe en charge des procédures pass'orientation.

#### **Calendrier 2011 et 2012 par Alain Matton**

Alain Matton a pris cette commission en charge.

- Les WOC ne répondent pas en terme d'arbitrage par rapport aux compétitions qu'ils doivent assumer dans le futur (2010, 2011, 2012).

Alain Matton a envoyé les noms des experts sur ces courses. Il donne lecture des noms. Tous les organisateurs ont été mis en copie. Il rappelle qu'il a toujours des difficultés pour avoir des dossiers. Toutes les courses sont en bonne voie d'être calées, dans les différentes disciplines fédérales.

- Le Président s'étonne que le Championnat de France des clubs soit programmé en même temps que Merrell Oxygen.

Alain Matton répond que le CFC était programmé avant la retenue de cette date, il n'est pas favorable à un déplacement de la date.

Le Comité directeur est conscient de l'importance des deux compétitions, mais compte tenu qu'une programmation d'un Championnat de France des Clubs est faite 3 ans à l'avance, à son grand regret il n'est absolument pas envisageable de changer.

Par contre, la commission Calendrier a bien intégré la date immuable du Merrell Oxygen pour 2012, et elle l'a pris en compte.

Une lecture du calendrier 2011 de la CO à Ski, de la CO à VTT et raids Orientation est faite, il sera communiqué au secrétariat, la partie pédestre est finalisée.

2012, la réception des fiches de candidatures est fixée au 1<sup>er</sup> septembre, les délégués seront envoyés au 3<sup>ème</sup> trimestre, le calendrier 2012 sera voté en décembre.

Le turnover est toujours d'actualité. Un rappel aux Présidents de ligue pour réexpliquer le fonctionnement des zones et la nécessité de la concertation sera fait.

Départ de Chantal Lenfant à 17h45

#### **Projet Jeunes et licence gratuite par Pascal Larminach**

Présentation de O'Record (mobilisation des jeunes autour des Championnats du Monde - cf. power point reçu).

Explication sur " Pass'O Jeunes " (gratuité de la licence de juin 2011 jusqu'à décembre 2012).

Il sera distribué lors d'une journée sur O'record, mais la finale de O'défi est maintenue. Des instructions seront données pour aider les clubs qui voudront mettre en place cette action.

Une réflexion plus approfondie sera menée sur le coût réel de cette licence.

La Fédération pourrait prendre complètement à sa charge la partie licence pure, libre au club de faire de même.

Pascal Larminach rappelle l'importance des écoles de CO qui devraient être les grandes gagnantes de ces opérations.

Il est important que les écoles de CO soient en place pour accueillir les jeunes qui arriveront.

La formation proposée aux animateurs va dans ce sens.

Jean-Paul Baudoin précise qu'il ne faut pas multiplier les chartes graphiques et les officialiser.

Des contacts avec les fédérations affinitaires (USEP, UNSS, UGSEL, etc.) seront pris.

Des guides complémentaires sont en cours d'élaboration. Le responsable du projet s'est attaché les services de stagiaires (3), qui seront opérationnels d'octobre 2010 à mai 2011.

Jean-François Dechavanne est pour un tel projet, il se demande si les délais ne sont pas trop courts en termes de temps.

Le SG souligne l'importance d'une telle action, la prise en charge des licences par la Fédération est très positive et démontre s'il le fallait tout son engagement.

Vote : adhésion au projet Pass'O Jeunes à l'unanimité.

#### **Le point sur O'Camp par Pascal Larminach et Sandrine Taisson**

Les 2 camps sont presque complets (1 à 46, 2 à 35 sur un maximum de 45 participants), les animateurs sont tous recrutés.

Les kits entraînement sont à prêter à O'Camp (2), le haut-niveau peut prêter les kits pour la 1<sup>ère</sup> semaine seulement.

Via un contrat d'engagement pour les cinq animateurs, le contrat est à l'étude auprès de notre avocat.

Dès la validation, on complètera les contrats en fonction de chacun.

#### **Point sur les WOC par Edmond Széchényi**

L'harmonisation des cartes est excellent, mais réalisation sur la corde raide.

Le traçage a été fait en fonction des découpages des formats de course, le travail est fait en binôme.

Un WE de concertation des traceurs a eu lieu. Elévation du coût de réalisation.

Côté spectacle, tout a été fait pour que cela soit une grande fête, le meilleur speaker a été retenu, des images internet seront tournées pour diffusion, sur grand écran, une équipe compétente aura à exécuter un streaming pour les 3 ans à venir.

Les ressources humaines, 5 permanents ont été recrutés, un technicien également (Nicolas Girsch), 260 candidats bénévoles sur 500 demandés.

Un dossier presse est actualisé.

Ce sera aussi l'occasion de fêter le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Fédération Internationale d'Orienteering.

Interruption à 19h20 (dîner)

Reprise à 20h40

### **Inscriptions des équipes au CFC, lien avec les écoles de CO par Pascal Larminach et Thierry Vermeersch**

Un courrier est parvenu à chacun des membres du CD afin qu'ils s'imprègnent d'une éventuelle modification du règlement.

Le label de toutes les écoles n'avait pas été pris en compte.

Pascal Larminach fait une relecture du règlement mis en cause et y donne les modifications nécessaires.

Thierry Vermeersch ne souhaite pas que les modifications soient faites en direct et demande que cela soit fait par la commission ad hoc.

Si effectivement cet article est remodelé il demande que le paragraphe sur les experts soit revu également.

Une discussion s'engage sur les exigences fédérales pour qu'un club participe au CFC par rapport aux écoles de CO déclarées.

Les phrases concernant les règlements 2014 et 2015 sont retirées du règlement.

Les membres du CD actent ce retrait, mais la rédaction à reprendre est laissée à la commission avec retour sous huitaine.

### **Le point sur la Coupe à Annecy par Vincent Frey**

Sera abordé au prochain Comité directeur du fait de son absence.

### **Bilans des actions du Club France par Joël Poulain**

Joël Poulain rappelle les conditions de sa prise de responsabilité de la commission.

Après le 5 juillet il y aura une séance de dédicace à programmer sur une grande course.

Il est souhaité que les feuilles du Club France soient données en amont afin qu'elles soient mises dans les dossiers des clubs.

Des séances de dédicaces sont possibles sur les compétitions d'Annecy et de Figeac.

Eventuellement un site internet interactif entre le CF et les Championnats du Monde.

Réductions avec AirXtrem et Garmin (-30 et -20 %).

Cadeau pour les " Clubs France ".

### **Dossiers de candidature pour les SLES par Thierry Vermeersch**

Deux clubs ont répondu et envoyé des dossiers (CO Buhl-6806- et NOSE-4201-).

Vu les résultats du renvoi des clubs, il est possible de modifier les SLES, il faut créer et mutualiser les forces des clubs.

Un cahier des charges a été élaboré mais il reste d'un niveau trop faible. Un travail de réflexion va être mené par la DTN pour trouver des financements.

Candidatures actées par le CD.

Listes ministérielles : 20 jeunes, 24 seniors.

Tout le monde n'a pas compris les perspectives du haut-niveau. Attention, les Pôles Espoirs ne seront plus subventionnés par l'Etat.

### **Mise au point sur le dossier ESO par Jean-Paul Baudoin**

Commission équipements sportifs, beaucoup de contacts et d'échanges entre les membres.

Cartographie : mission de dépôt à la Bibliothèque nationale, c'est pratiquement fait. Dès que la liste sera terminée, elle sera mise sur le site fédéral et par la suite elle sera affinée. Prévoir l'extension du fichier licences pour le dépôt des cartes en direct. Actualiser la charte graphique afin qu'elle soit plus facile d'utilisation. La Fédération doit s'engager à consulter pour tous les travaux, au dessus de 1 000€.

La convention avec les cartographes sera aussi abordée. La propriété intellectuelle sera à étudier.

Les membres associés, droits et devoirs de cette catégorie socioprofessionnelle et également les responsabilités de la Fédération.

ESO : Il est urgent que la commission puisse réaliser et/ou mettre à jour les documents nécessaires à la promotion et au bon fonctionnement des ESO.

Pour cela elle se réunira fin juin et début septembre.

Recensement ESO : un stagiaire de l'IGN est affecté à cette tâche, il va s'y atteler pendant trois mois. La procédure de labellisation est très lourde et ne marche pas. Elle peut rester telle quelle. Le vocable PPO pourrait regrouper les petits ESO et des ES Loisirs (sera expliquée). Une information ciblée doit être donnée pour accéder à nos cartes, il faudra réfléchir aux différents moyens. Voir diapositives de Bernard Dahy sur la mise en place de ces ESL. Il rendra compte du point d'étapes du travail du stagiaire aux membres du CD. Validation parcours ESO pour ERDF en fonction des niveaux de montage, des lieux.

Le CD est interrompu de 23h40 le 5/6 à 8h40 le 6/6

### **Point financier par Michel Ediar**

Décision concernant la clôture du compte BRED : confirmation à prendre

Ouverture d'un compte à la Société Générale, à la suite du partenariat

Crédit Mutuel : nombreux dysfonctionnements

Société Générale : demande ouverture de compte : autorisation du CD à l'unanimité

BRED : autorisation de fermeture du compte : accord du CD

Sport'ident : contentieux ouvert à la suite d'une erreur de la Fédération à hauteur de 4921,20 € sur un dossier en 2007, une régularisation à hauteur de 2319 € le 03/05/2010 a été faite.

Redressement fiscal : d'un montant de 1 377 € sur la TVA intracommunautaire, mais en fait erreur de l'Administration fiscale.

Réunion MSS le 20/05/10 pour un contact sur la convention d'objectifs,

Subvention demandée : 414 700 €

Rappel, le BP 2010 prévoyait 431 500 – 50 000 = 381.500 €

Réunion MMS le 07/06/2010

Subvention accordée estimée = 344 205 €

Indicateurs de nombre de licenciés : cf. le tableau de bord

Indicateurs activité comptabilité

Le Comité Directeur demande que le bureau fasse des propositions de réajustements de budget à la suite de la réunion avec le Ministère sur la convention d'objectifs.

#### Le point sur les Pass'Orientation par Marie-France Charles

Il est décidé de ne pas retravailler le document. A voir en fin d'année. La lettre " p "» est à enlever. Personne ne l'écrit.

#### Décision sur la refonte des logiciels de gestion des licences et du classement national par T Vermeersch

Gestion des licences : rien de fait pour l'instant car c'est très lourd à faire, le cahier des charges ne pourra pas être fait pour septembre.

Classement national : 8 personnes travaillent dans le groupe, diversité des représentants. Tout le travail de réflexions est fait par des bénévoles mais la réalisation du logiciel adéquat doit être réalisé par un professionnel. Le site actuel : configuré mais à ses limites techniques, avec des rajouts qui ont apporté plus de difficultés (entre 5 et 7 000 €). Une discussion s'engage sur l'opportunité de regrouper tous ces appels d'offres. Le SG donne des précisions sur la façon de procéder pour ces appels d'offres par lot. En termes de finances, il est possible de payer une partie sur 2010

Le Comité directeur décide d'engager le projet de rédiger les 2 cahiers des charges : traitement des licences et classement national. Un appel d'offres sera lancé.

Les problèmes sur le CN :

- certains circuits ne devraient pas être validés, des verrous seront mis pour remédier,
- dérives vers le haut, pas très choquant mais sera limité,
- dérives vers le bas, un coureur moyen qui ne fait que 4 courses, peut être pénalisé,
- pénalité en cas de non-courses (aucune course dans l'année),
- expansion (MD par exemple) format course qui tend à augmenter les écarts.

#### Questions à faire remonter à l'IOF par Jean-Paul Ters

Liens entre les catégories et les âges qui donnent une pléthore de catégories.

Il faut aussi parler de la catégorie H et D 17 (cela concernerait 3 jeunes). Faire passer en cas de besoin des questions.

Mais aucune question n'est retenue ce jour.

#### Mise à jour de l'organigramme des commissions. Règles de fonctionnement par Michel Chariou

En général il y a un peu trop de commissions qui sont en sommeil, il faut envisager de regrouper certaines, une discussion s'engage sur qui sont les personnes qui doivent y être.

Un nouvel organigramme est proposé.

Sur internet il faut mettre cet organigramme puis le même avec les noms.

Suite au départ de Virginie Blum, la commission " communication " est confiée à Marie-France Charles.

Vote à l'unanimité pour que les organigrammes soient sur le site.

#### Le point sur les suites de l'audit par Hélène Ediar

Présentation d'un outil sur les commissions, explications sur cet outil : fiche à remplir et à présenter lors du prochain CD.

Le guide méthodologique des suites de l'audit détaillé est présenté puis expliqué à l'ensemble des membres.

#### Questions diverses

- Membre associé : demande de l'Association de Développement et de Promotion du Livradois Forez : acceptée.
- 2 demandes de subvention auprès de la Fédération (déplacement sur une compétition et création d'un club) : réponse négative dans les deux cas
- Des compétiteurs pourront partir aux championnats du monde de précision (O'trail), à leurs frais, et s'ils le souhaitent. Ils pourront représenter la France, mais sans participation financière de la FFCO.
- Virginie Blum devra faire parvenir une lettre manuscrite pour officialiser sa démission, celle-ci étant acceptée.

Prochain comité directeur : les 25 et 26 septembre 2010

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h20

Le Président  
Jean-Paul TERS  
Signé : JP Ters

La Secrétaire de séance  
Marie-France Charles  
Signé : MF Charles